

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères

Témoignages

Ottawa, le mardi 20 février 1973

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères se réunit aujourd'hui à 10 h. 30 pour étudier les relations du Canada avec la Communauté européenne élargie. L'honorable John B. Aird (président) occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs, avant de commencer nos travaux, permettez-moi d'exprimer notre plaisir à accueillir parmi nous l'ambassadeur de Belgique, Son Excellence H. E. M. Rymenans. Merci, monsieur l'ambassadeur, d'être venu.

Nous sommes également heureux, d'accueillir ce matin le distingué expert américain sur les questions touchant la CEE, M. J. Robert Schaetzel. M. Schaetzel a récemment pris sa retraite après six ans de service comme Ambassadeur des États-Unis auprès de la CEE. Pendant ces six années, il a dû faire face à de nombreux défis dus au différend et aux frictions sans cesse croissantes entre la Communauté et les États-Unis. Mais on me dit qu'à Bruxelles, M. Schaetzel avait la réputation d'être un travailleur infatigable et efficace pour débrouiller ces difficultés et créer une atmosphère plus propice au dialogue entre les Européens et les Américains.

Bien qu'il ait quitté Bruxelles et le service du gouvernement américain après 30 ans d'activité, M. Schaetzel s'intéresse encore beaucoup aux affaires de la CEE. Il a été chargé par le *U.S. Council on Foreign Relations* d'écrire un livre sur ce que devrait être la politique américaine envers la CEE, et il s'occupe en même temps, subventionné par la *Ford Foundation*, de domaines connexes à la CEE. Parce qu'il est si bien documenté sur le sujet, M. Schaetzel est sollicité pour donner des conférences sur les questions touchant la CEE et nous lui sommes donc très reconnaissants d'avoir pu faire un crochet par Ottawa en route vers Chicago où il doit prendre demain la parole devant le *Chicago Council on Foreign Relations*.

Notre procédure habituelle, monsieur Schaetzel, consiste à demander au témoin de faire une brève allocution d'ouverture, après quoi les sénateurs aimeraient vous interroger. Le sénateur Macnaughton, que vous avez déjà rencontré, vient, aujourd'hui, en tête de liste pour les questions et la présidence donnera la parole aux différents sénateurs à mesure qu'ils exprimeront le désir de vous en poser. Vous êtes le bienvenu, monsieur, et nous vous remercions beaucoup d'être ici.

M. J. Robert Schaetzel, ancien ambassadeur des États-Unis auprès de la communauté économique européenne: Merci, monsieur le président. Comme je l'ai dit à votre ministre, M. Sharp, il y a quelques instants, et à votre

président, j'ai été content de faire ce pas lorsque M. Dobell m'en a pressenti, mais j'en ai éprouvé de la reconnaissance par la suite, pour deux raisons: d'une part, je n'aurais probablement jamais eu l'occasion de lire vos délibérations de 1972, que j'ai trouvées très instructives et encourageantes; et d'autre part, je n'aurais pu profiter de cette occasion qu'on permet de me libérer, jusqu'à un certain point, de l'obsession qui naît d'une attention soutenue sur les relations États-Unis-Communauté, qui, permettez-moi de le dire, est en ce moment une occupation assez malsaine.

J'aimerais aussi, si vous le permettez, féliciter votre comité de ses travaux, en souhaitant que le Congrès américain s'engage dans une telle voie pour essayer de découvrir ce qui se passe et vers quoi l'on se dirige.

Après avoir lu vos comptes rendus et pensé au problème je voudrais, si vous le permettez soulever un autre point, qui s'est souvent présenté aux témoins qui ont comparu devant vous, à savoir: le degré d'intérêt commun qu'ont le Canada et les États-Unis en fonction de ce nouveau phénomène.

J'ai l'intention dans mes remarques d'ouverture, monsieur le président, de faire quelques observations fondées sur la lecture de vos délibérations de 1972 et ensuite, vu que vous m'avez attribué le rôle d'expert qui est très dangereux et très ingrat je me ferai un plaisir de répondre clairement aux questions qu'on me posera sur ce sujet excessivement important. Je dis cela parce j'ai peur que vous ne m'adressiez des questions dont les réponses pourraient sembler bien obscures parce qu'elles pourraient mettre en cause mes opinions personnelles et la politique américaine, qui ne coïncident nécessairement pas. Je vais donc m'efforcer à cet égard, mais si vous avez des doutes, veuillez me le dire, parce qu'il y a assez d'obscurité dans le monde pour que j'y contribue encore.

D'après vos comptes rendus, honorables sénateurs, vous êtes perplexes, comme nous le sommes tous d'ailleurs devant ce que représente la Communauté, ce qu'elle veut être et ce qu'elle peut devenir. Si cela peut vous faire plaisir, les Européens ne le savent pas non plus. M. Sharp a soulevé un point que j'aimerais souligner, se rapportant aux idées et l'élan politiques qui sous-tendent la Communauté tel en a été, à l'origine, le motif et c'est ce dont il s'agit réellement aujourd'hui. L'ignorer, c'est ignorer quelque chose qui est fondamental à toute compréhension du procédé d'unification européenne dans son ensemble.

Sous l'aspect économique, la Communauté trouve sa réalité dans son envergure même et l'influence, bonne ou mauvaise, qu'elle comporte. C'est évidemment un orga-